



Lycee professionnel qui ne respecte pas la loi Evin

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 5 novembre 2002

Je suis nouvellement élu au conseil d'administration d'un lycee pro qui ne respecte pas la loi Evin. J'aimerais surtout faire interdire la cigarette aux moins de 16, et dans la salle des prof. Quels moyens de pression puis je exercer ? Quels sont les recours ? Quelles sont les chances de réussite ? De plus j'aimerais que vous m'envoyiez des affiches pour sensibiliser les jeunes.

Réponse :

Notre service information est avisé et vous fera parvenir les affiches qui vous intéressent.

L'expérience prouve malheureusement que le respect de la loi EVIN ne s'obtient pas facilement par négociation amiable.

Consultez les Conditions particulières d'application de la loi dans les établissements d'enseignement.

Inspirez-vous ensuite de la méthodologie proposée par DNF. DNF pourra à chaque étape vous accompagner pour mettre un maximum de chance de réussite de votre côté.